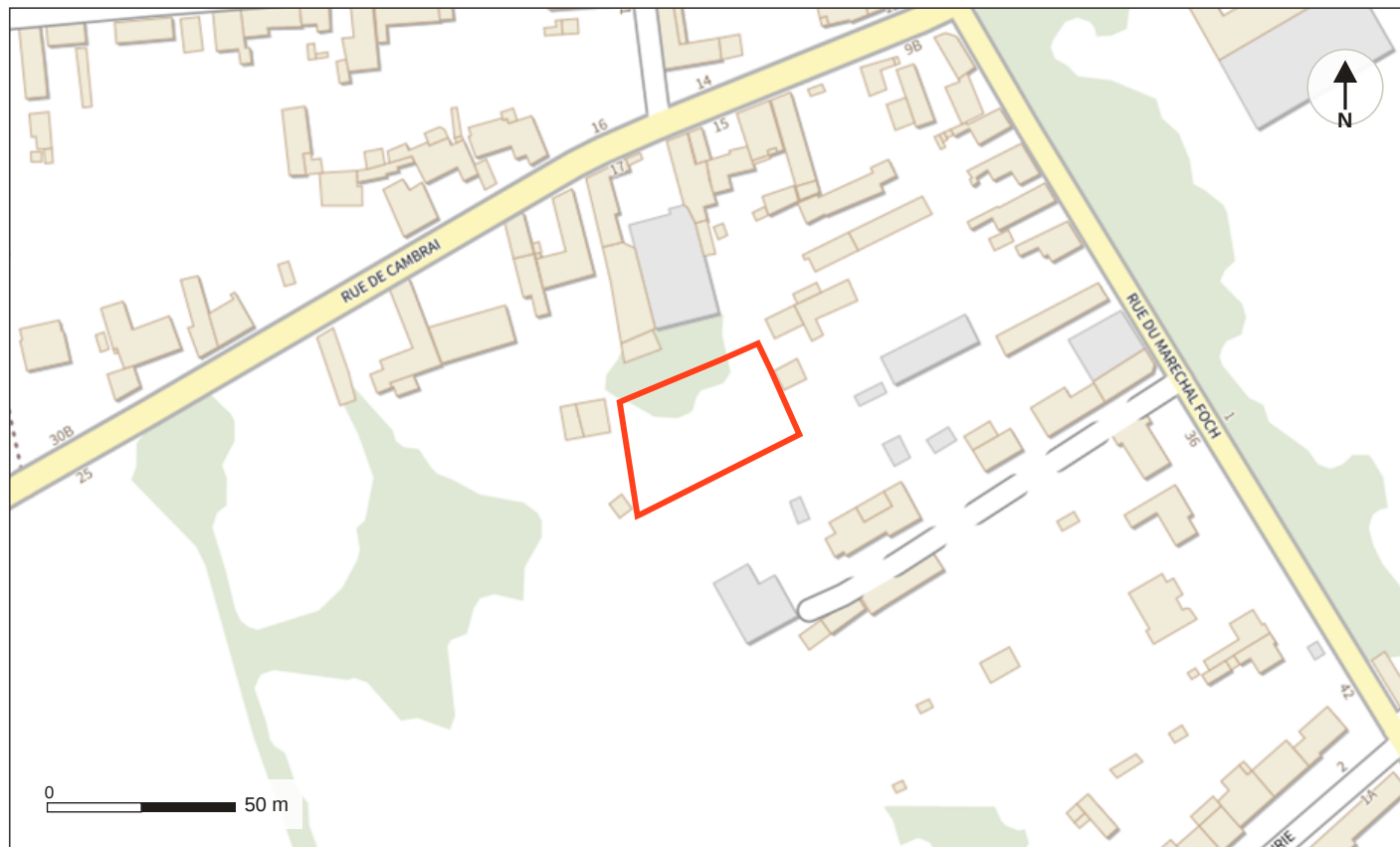


# Plan de situation du terrain

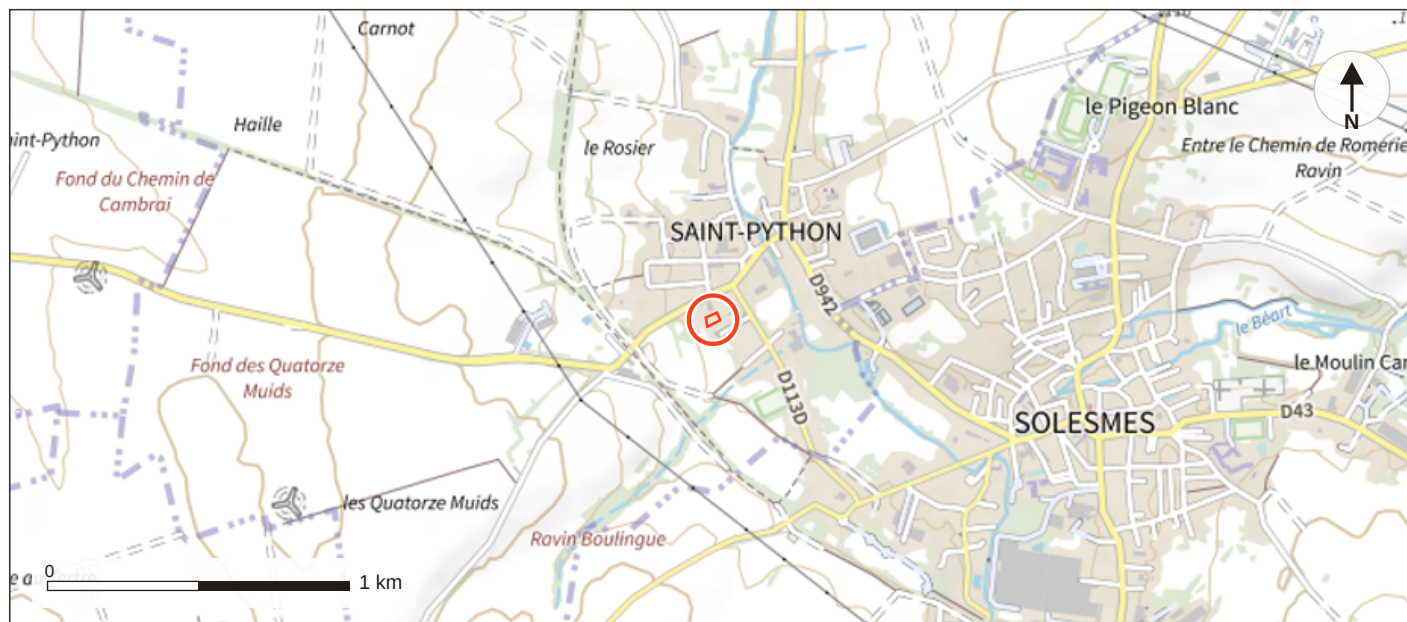
Pièce PCMI1 d'un permis de construire, DP1 d'une déclaration préalable · articles R. 431-7 a) et R. 431-36 a) du code de l'urbanisme

**Parcelle AC 138 · Saint-Python (59541) · 1 232 m<sup>2</sup> au cadastre · zone UB du PLU**

**Le terrain dans son quartier · échelle 1/2 000**



**Le terrain dans la commune · échelle 1/25 000**



Fond : Plan IGN v2, IGN (géoplateforme). Contour du terrain en rouge : plan cadastral de la DGFIP, indicatif, sans valeur de bornage. Nord en haut. Les échelles valent pour une impression sur A4 à 100 %.

Reportez à la main, sur ce plan, l'endroit d'où les photographies PCMI7 et PCMI8 ont été prises et leur angle de vue : la notice du formulaire le demande.

Édité le 16 septembre 2026 · <https://edifiable.fr/plu/saint-python-59541/parcelle/ac-138>

# Vue aérienne du terrain

Pièce PCMI1 d'un permis de construire, DP1 d'une déclaration préalable · articles R. 431-7 a) et R. 431-36 a) du code de l'urbanisme

**Parcelle AC 138 · Saint-Python (59541) · 1 232 m<sup>2</sup> au cadastre · zone UB du PLU**

Le terrain vu du ciel · échelle 1/1 000



Fond : photographie aérienne, IGN (géoplateforme), prise de vue la plus récente servie. Contour du terrain en rouge : plan cadastral de la DGFIP, indicatif, sans valeur de bornage. Nord en haut. L'échelle vaut pour une impression sur A4 à 100 %.

Édité le 16 septembre 2026 · <https://edifiable.fr/plu/saint-python-59541/parcelle/ac-138>